

■ **Fondation de prévoyance de la Banque Julius Baer SA Genève**, à Genève (FOSC du 05.11.1998, p. 7570). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 07.05.2003, la fondation est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.
Journal no 5291 du 09.05.2003
(00991554 / CH-660.0.053.944-8)